

Un certain nombre de collèges publics et privés de l'Alberta offrent un ou deux ans de cours de passage à l'université pouvant compter pour des programmes avec crédits en agriculture et en médecine vétérinaire.

A l'Université de la Saskatchewan, à Saskatoon, il existe des collèges d'agriculture et de médecine vétérinaire qui décernent des grades de 1^{er}, 2^e et 3^e cycles. L'école d'agriculture offre un cours de deux ans avec diplôme à l'intention des jeunes qui désirent pratiquer l'agriculture ou chercher un emploi dans un domaine connexe. Un cours de deux ans en mécanique des machines agricoles se donne à l'Institut Kelsey, à Saskatoon, pour les stagiaires en entretien et réparation des machines agricoles. De nombreux cours d'agriculture d'une durée de moins de 20 semaines sont offerts à l'échelle de la province par trois instituts techniques et 15 collèges communautaires régionaux. Les écoles secondaires dispensent un cours facultatif sur l'étude de l'agriculture en Saskatchewan, lequel est offert à tous les résidents de la province par le truchement de l'école de cours par correspondance du gouvernement provincial.

La faculté d'agriculture de l'Université du Manitoba offre un programme de quatre ans menant à un baccalauréat en sciences agricoles et un cours de deux ans menant à un diplôme en agriculture. Elle offre également un vaste programme en sciences agricoles au niveau des 2^e et 3^e cycles.

Au Québec, l'enseignement des sciences agricoles est dispensé par les universités Laval et McGill. Le ministère de l'Éducation, par l'intermédiaire de deux CEGEP, dispense un cours de gestion et d'exploitation agricoles, l'école d'agriculture Sainte-Croix offre également des cours, et 15 commissions scolaires dispensent un enseignement de formation professionnelle en agriculture au niveau secondaire. Le ministère de l'Agriculture du Québec dirige également deux instituts de technologie agricole. La Division de l'éducation, de la recherche et des services spéciaux du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario offre cinq programmes de cours menant à des diplômes au Collège d'agriculture de l'Ontario, à l'Université de Guelph et aux collèges de technologie agricole de Centralia, Kemptville, New Liskeard et Ridgetown. Dans les provinces de l'Atlantique, le Collège agricole de la Nouvelle-Écosse à Truro offre les deux premières années d'un programme de quatre ans en sciences agricoles et les deux premières années en génie agricole, les deux dernières étant dispensées par d'autres établissements dans l'Est du Canada. Le Collège offre plusieurs programmes techniques portant sur l'agriculture et le commerce agricole et divers cours de formation professionnelle pour le perfectionnement des agriculteurs et autres travailleurs de l'industrie agricole.

Statistiques annuelles de l'agriculture

11.4

La collecte, le dépouillement et la publication des statistiques agricoles relèvent de Statistique Canada. De précieux renseignements sont obtenus par les recensements, les enquêtes à participation libre effectuées par la poste, les enquêtes générales par échantillons probabilistes, et à partir des données consignées dans les archives gouvernementales.

Statistique Canada recueille et publie des statistiques primaires et secondaires concernant l'agriculture sur une base annuelle, semi-annuelle, trimestrielle et mensuelle. Les statistiques primaires portent principalement sur l'état et la production des cultures, les stocks de denrées agricoles et de bétail, les salaires de la main-d'œuvre agricole et les prix payés aux agriculteurs pour leurs produits. Les statistiques secondaires portent sur le revenu et les dépenses de la ferme, la consommation alimentaire par habitant, la commercialisation des grains et des bestiaux, l'industrie laitière, les minoteries, l'industrie du sucre et les stocks des entrepôts frigorifiques. Statistique Canada bénéficie, pour la réunion des statistiques annuelles et mensuelles, de la collaboration du ministère fédéral de l'Agriculture, de divers ministères provinciaux et d'organismes comme la Commission canadienne des grains et la Commission canadienne du blé. Il fait appel également au concours de milliers d'agriculteurs canadiens qui lui font parvenir leurs déclarations, et les commerçants et les conditionneurs fournissent aussi une foule de renseignements utiles.